LISVDHE
Ligue des Sacrifices Volontaires pour les Droits Humains et l'Environnement

Rutshuru/Rubare. Rue du centre de santé
Maison Carlo-Volpato
Tél : +243997094203, +32467612907
Mail : info@lisvdhe.org, www.lisvdhe.org,

COMMUNIQUE DE PRESSE N°004/LISVDHE/DG/026 – LISVDHE

Les groupes armés dits Wazalendo : de l'autodéfense populaire à une menace directe et persistante contre la population civile.

La LISVDHE (Ligue des Sacrifices Volontaires pour la Défense des Droits de l'Homme et de l'Environnement) porte à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale les faits graves relatifs à la mort de Kakule Malona Saanane, originaire de la cité de Kirumba, dans le territoire de Lubero, connu dans la ville de Butembo sous le pseudonyme « Le Brun ». Comme de nombreux jeunes de sa localité, il s'était établi à Butembo dans le but de se prendre en charge économiquement et subvenir aux besoins de sa famille.

Le 07 février 2026, le précité est décédé dans un lieu de détention illégal, communément appelé cachot, administré par le groupe armé dit « Volontaires pour la Défense de la Patrie » (VDP), affilié à la plateforme des Wazalendo, dans la localité de Musimba-Ndando, à la sortie sud de la ville de Butembo. Les enquêtes menées par la LISVDHE établissent que la victime a été arrêtée arbitrairement, soumise à des actes de torture cruels, inhumains et dégradants, puis détenue en dehors de tout cadre légal, avant d'y trouver la mort.

Il ressort également des investigations que le défunt exerçait une activité commerciale informelle de vente de viande cuite, qu'il transportait dans une casserole sur un braséro, notamment sur les axes Nziapanda, Mususa, ainsi que dans divers quartiers de Butembo, en particulier dans les cafés et buvettes, afin d'assurer sa subsistance et celle de sa famille.

La LISVDHE souligne que ce cas n'est ni isolé ni exceptionnel. Il s'inscrit dans une série de violations graves et répétées imputables aux groupes armés dits Wazalendo. À titre illustratif, la LISVDHE rappelle le cas de Kavira Vyahulwa Rosette, étudiante à l'ISTM, dont le syllabus criblé de balles constitue une preuve matérielle de la violence subie. Elle a été tuée le 12 novembre 2025, lors d'affrontements entre différentes factions Wazalendo dans le quartier MTB-Musimba, à Butembo.

Ces faits démontrent l'existence de pratiques systématiques d'arrestations arbitraires, de tortures, d'exécutions extrajudiciaires, de vols et d'extorsions, ainsi que l'usurpation de fonctions judiciaires par ces groupes armés, lesquels instruisent et exécutent des décisions sans mandat légal ni compétence juridictionnelle. De telles pratiques constituent des violations manifestes du droit interne, du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, engageant la responsabilité pénale individuelle de leurs auteurs, mais également celle de leurs commanditaires et soutiens.

La LISVDHE constate que ces milices représentent aujourd'hui une menace directe pour la population civile, aggravant l'insécurité et la vulnérabilité des citoyens. Face à l'obligation positive de l'État de protéger toute personne relevant de sa juridiction, le silence des autorités, leur tolérance, ainsi que le soutien matériel, logistique et l'approvisionnement en armes et munitions fournis à ces groupes engagent la responsabilité directe ou par omission de l'État congolais, conformément aux principes de responsabilité internationale des États.

Il convient de rappeler que les groupes Wazalendo sont majoritairement composés de jeunes issus des quartiers, organisés en milices locales, et qu'ils sont encadrés, armés et approvisionnés en munitions par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) sur instruction des autorités étatiques. Cette situation remet gravement en cause le monopole de l'État sur l'usage légitime de la force et favorise une dangereuse privatisation de la sécurité publique.

Au regard de ce qui précède, la LISVDHE estime qu'il est juridiquement et moralement impératif de mettre un terme définitif à l'existence et au soutien de ces formations para-militaires, et de rétablir l'autorité exclusive des institutions légalement compétentes.

En conséquence, la LISVDHE recommande :

- la cessation immédiate de tout appui étatique aux groupes armés dits Wazalendo ;
- la dissolution effective de toutes les milices para-militaires, sans exception ;
- la restitution exclusive des missions de sécurité à l'armée, à la police, à la justice et aux services de renseignement, et/ou carrément passer au renforcement du cadre légal et sécuritaire, autrement dit la mise en place de mécanismes de contrôle et de supervision des initiatives locales de sécurité est recommandée afin de prévenir les abus et garantir la protection effective des droits fondamentaux.
- la création d'une commission d'enquête indépendante, impartiale et crédible, incluant la société civile et les organisations de défense des droits humains ;
- l'engagement de poursuites judiciaires contre les auteurs directs, les responsables hiérarchiques, les commanditaires et les bailleurs de fonds de ces crimes ;
- la protection effective des victimes, des témoins, de leurs familles et des défenseurs des droits humains ;

- la réparation intégrale des préjudices subis, incluant l'indemnisation, la réhabilitation et les garanties de non-répétition ;
- le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire afin de lutter contre l'impunité structurelle ;

La LISVDHE rappelle enfin que l'impunité constitue une violation continue des droits humains et réaffirme sa détermination à documenter, dénoncer et poursuivre toutes les violations, jusqu'à ce que vérité, justice et réparation soient pleinement garanties aux victimes.

Fait à Butembo le 08 février 2026

Pour LISVDHE

La direction

